

Juillet Aout Septembre 2019

Vive la rentrée

C'est la rentrée!!!

Rentrée scolaire

Rentrée politique

Rentrée économique

Rentrée sociale

Comme d'habitude, c'est le moment des bonnes résolutions, régime alimentaire, activités physiques, entraide et solidarité, bienveillance, alors à l'action.

Venez nous aider en adhérant au club de ping-pong, au comité des fêtes, à la préparation des futures activités du village, apportez vos idées pour améliorer la vie communale, vous êtes les bienvenu(e)s.

**Abonnez-vous au Bulletin Municipal par internet
en téléphonant à la mairie : 02 54 87 34 73
ou par mail au : mairie.mulsans@wanadoo.fr
(page 19)**

**Toutes les infos de Mulsans grâce
à l'application Panneau Pocket (page 15)**

**Nouveaux horaires de la mairie
Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00
Rendez-vous avec Monsieur le Maire
ou les adjoints uniquement sur rendez-vous**

SECRETARIAT DE MAIRIE

La Mairie de Mulsans vous accueille

Attention nouveaux horaires

**Du lundi au vendredi
de 14h00 à 17h00**

**Permanence des Elus (sur rendez-vous)
le vendredi de 18h00 à 19h00.**

Pour rencontrer le maire ou un adjoint,
prendre rendez-vous avec le secrétariat
par téléphone au 02 54 87 34 73
ou par mail mairie.mulsans@wanadoo.fr

Quelques numéros utiles:

Syndicat scolaire de Maves:
02 54 87 31 18

Val D'eau:
02 54 81 40 84
ASTREINTE
06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi
à MER:
- Le lundi de 14 h à 17 h
- Le mercredi de 9 h à 12 h
02 54 81 37 69

MSAP:
06 77 16 46 94 ou
msap@beaucevalde Loire.fr

Assistante sociale:
02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers :
18 ou 112

Gendarmerie :
02 54 81 41 20 ou le 17

SAMU :
15

Conciliateur de Justice:
02 54 81 40 80
(prendre rendez-vous à la Mairie
de Mer)

Loir-et-Cher : les habitants pourront visiter gratuitement les châteaux de Cheverny et de Talcy



Le château de Cheverny



Le château de Talcy

Les châteaux de Cheverny et de Talcy pourront être visités gratuitement du 21 septembre au 20 octobre pour les habitants du Loir-et-Cher

Réservation obligatoire sur www.département41.fr

Un justificatif de domicile pour chaque visiteur pourra être demandé à l'entrée des sites.



Comité des Fêtes de Mulsans

Concours de pétanque
(parking salle des fêtes)

Samedi 28 septembre

Inscription à partir de 13h00
Début du concours à 13h45

Inscription 3€

Compte-rendu
du
Conseil Municipal



Séance du 30 juillet 2019 :

☞ Avenant concernant le marché public les travaux de voirie « rue des Carrières, rue des Claires, route de Blois »:

Il est rappelé que par délibération n° 2019-007 du 26/02/2019, le marché public concernant les travaux de voirie « rue des Carrières, rue des Claires, route de Blois » a été attribué à l'entreprise TAE.

Certaines prestations ont dû être modifiées pour être adaptées au projet en cours de chantier.

Par conséquent, des prestations ont été ajoutées comme indiqué dans l'annexe.

Avenant en plus-value présenté pour validation :

Avenant n°1: 33 267.00 € HT soit 39 920.40 € TTC

Montant initial du marché : 89 180.00 € HT soit 107 016.00 € TTC

Nouveau montant du marché : 122 447.00 € HT soit 146 936.40 € TTC

Le Conseil municipal, à la majorité, a décidé :

- d'accepter l'avenant en plus-value mentionné ci-dessus et annexé,
- de prendre note que ces dépenses supplémentaires sont couvertes par le financement mis en place pour l'ensemble de l'opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant et tout document s'y rapportant.

☞ Subventions exceptionnelles:

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle à l'association :

« Comité des Fêtes de Mulsans » pour un montant de 450 €

« Les Seniors de Mulsans pour un montant de 240 €

pour leur participation à l'organisation de la fête nationale du 14 juillet et de la Sainte-Anne.

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 pour un montant total de 690 €

Le Conseil municipal, à la majorité, a décidé :

- d'approuver la proposition de Monsieur le Maire,
- d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle aux associations citées ci-dessus.

🌀 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

Pose et dépose des illuminations de Noël 2019 :

La pose et la dépose des illuminations de Noël pour l'année 2019 seront effectuées par la société EJD illumination pour un montant de 1 020.00€TTC.

Choix de l'entreprise pour la vidange des fosses septiques pour les administrés :

Afin de faire bénéficier aux administrés un tarif attrayant pour la vidange de leur fosse septique, plusieurs sociétés ont été sollicité. Après étude des devis, la société SOLOGNE VIDANGE a été retenue pour un montant de vidange de 56.19€ par m³.

Projet site internet en parallèle avec celui de la CCBVL :

Suite à la réunion du bureau élargi du 13 juin et de la réunion des secrétaires de mairie du 18 juin, la CCBVL propose de créer un site internet avec la commune en parallèle de celui de la CCBVL. Après étude du projet, le conseil municipal ne souhaite pas disposer de ce service.

Horaires des lignes scolaires Rémi:



Les horaires des lignes scolaires Rémi sont consultables sur le site:

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr/loir-et-cher/horaires-des-lignes-scolaires-remi-41/>

Sapeurs-pompiers de La Chapelle-Mulsans

Gael Yvon promu lieutenant:



Dans la famille Yvon, la notion de servir autrui est inscrite dans les gènes depuis des générations.

Avant Gael, commandant du centre de première intervention de La Chapelle-Mulsans, son père et son grand-père, pour ne remonter qu'aux ascendances récentes ont, aussi, été sapeurs-pompiers, comme d'autres membres de la famille, l'ont été, aussi, mais en dehors de Mulsans.

Au cours de l'imposante et impressionnante prise d'armes qui a marqué, à la fois, le départ à la retraite du colonel Léopold Aigueparse, commandant du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de Loir-et-Cher et son entrée dans l'Ordre National du Mérite (ONM) comme chevalier, l'adjudant-chef Gaël Yvon a été promu lieutenant par François-Michel Gest, premier vice-président du SDIS, représentant Pascal Bioulac, président, retenu dans sa commune de Lamotte-Beuvron dont il est maire.

Le tout, sous le regard attentif de Marc Fesneau, ministre des Relations avec le Parlement et ancien président de la Communauté de Communes méroise.

Entré comme sapeur-pompier volontaire au centre d'intervention de Mulsans, le 1er octobre 1998, à l'âge de 17 ans, Gaël a suivi une formation d'adaptation à l'emploi de chef d'équipe. Promu caporal en 2005 et sergent le 1er décembre 2009, il prend alors, deux semaines plus tard, le commandement du centre d'intervention de La Chapelle-Mulsans, succédant à son père.

Suivront la promotion au grade d'adjudant, le 1er janvier 2010, et d'adjudant-chef, au 1er janvier 2013, dans le même secteur géographique.

L'an prochain, Gaël suivra des cours de formation à l'école des officiers de sapeurs-pompiers à Aix-en-Provence...

Titulaire de plusieurs diplômes propres à son statut de sapeur-pompier, Gaël est, par ailleurs, responsable des services informatiques du SDIS41.

Toutes nos félicitations, en souhaitant que sa carrière et son engagement servent d'exemples à quelques jeunes de nos communes à la recherche de réussites sociales, au service des autres.

Photo et texte : Richard ODE

Brocante - Seniors de Mulsans

Seniors de Mulsans



Chiffres pour une brocante...

3, comme la troisième édition de la dernière brocante organisée par l'association des Seniors de Mulsans, en ce dernier samedi de juin.

25, comme le nombre d'exposants ayant bravé la chaleur, dès le lever du soleil..., pour dresser des étals, sous les frondaisons ombragées du terrain autour de l'ex-terrain de tennis.

35-36°, comme la température sur les lieux en plein milieu de la journée, avec des poussées même un peu plus fortes, selon les marques de voitures avec thermomètres internes. Cela a freiné la venue de quelques acheteurs potentiels qui ont préféré rester au frais chez eux et a «douché» l'ardeur des exposants qui, KO debout, ont préféré plier bagages bien avant 15 heures, vaincus par la fatigue et la chaleur plus saharienne que beauceronne.

2020, comme l'année prochaine qui se profile déjà. Se pose maintenant une question au sein de l'association des Seniors de Mulsans de savoir si, dès l'an prochain, la date du samedi sera maintenue ou, si comme dans la majorité des communes où se déroule ce genre de manifestation, il faudra passer au dimanche.

Vaste débat qui sera examiné au sein même du club, mais toutes les bonnes idées et/ou suggestions sont intéressantes à étudier dès qu'elles seront connues, émanant surtout de personnes ne faisant pas partie du club.



Texte: Richard ODE – Photos : Jean-Pierre Arnoux

Mulsans
10 route de Blois
☎ 02 54 87 34 73
mairie.mulsans@wanadoo.fr

La Chapelle-Saint-Martin-En-Plaine
10 rue des Fleurs
☎ 02 54 87 30 14
mairiechapellemartin@wanadoo.fr

Villexanton
Rue de la Vove
☎ 02 54 87 37 51
mairie-villexanton@wanadoo.fr

JOYEUSE

FÊTE NATIONALE

M

ulsans a organisé la fête du 14 Juillet commune à Mulsans, la Chapelle-Saint-Martin-en Plaine et Villexanton.

Les enfants ont pu jouer a de nombreux jeux de société, pêche à la ligne, chamboule-tout.



Puis, le défilé des pompiers, précédé de l'Harmonie de la Chapelle-Saint-Martin-en Plaine a réveillé le village endormi sous la chaleur.



Après une pause, le concert de l'Harmonie de la Chapelle-Saint-Martin-en Plaine sur le terrain des sport, accompagna l'apéritif offert par la commune de Mulsans puis le repas champêtre.



La retraite aux flambeaux - en musique a permis de rallier le site du feu d'artifice particulièrement riche en arabesques, couleurs apprécié de tous...

Jojo a animé le bal à la salle des fêtes, malheureusement, vite déserté car le 15 Juillet il fallait travailler!!!!



Rendez-vous l'année prochaine.

À FÊTE DE LA SAINTE ANNE

Ce 21 Juillet particulièrement ensoleillé, la fête de la Sainte Anne a connu un franc succès.



Après la messe célébrée par le Père Pascal GONIN, le verre de l'amitié a été partagé place de l'Église avant que les 184 convives ne se retrouvent à l'ombre des arbres et des stands pour déguster le punch, le thème 2019 étant les Tropiques.



L'orchestre créole TROPIK'SUN a accompagné de façon très rythmée cette dégustation avec accras et autres produits exotiques, chacun pût ensuite apprécier le rougail saucisse particulièrement réussi, puis pour finir une tartelette aux fruits exotiques.

TROPIK'SUN a joué de façon continue des airs créoles avec danseuses en costume flamboyant invitant le public à partager les danses et les chants.



Ainsi en pleine forme, les jeux ont débuté avec tir à la corde, course de brouette, quizz, structure gonflable pour les enfants et enfin la récompense pour le plus beau costume .



Cette Sainte Anne a perpétué son image de fête communale, bon enfant, permettant aux habitants de se rencontrer.

A l'année prochaine avec un thème à choisir! Merci pour vos idées.

Un grand merci aux membres du conseil municipal, aux associations et aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Travaux

⇒ Réfection des trottoirs et caniveaux:

Les travaux de réfection des trottoirs et caniveaux dans le bourg sont terminés .

Le nouveau revêtement routier qui viendra compléter cette réfection est prévu pour 2020/2021.

Il s'étendra entre les panneaux d'entrée et de sortie de Mulsans.

Ces travaux sont gérés par le département, aucune date précise de début des travaux ne peut-être fixée.

⇒ Carrefour route de Blois, rue des Claires et rue des Carrières:

Le carrefour a été modifié afin d'améliorer la circulation à ce niveau, le marquage au sol a été réalisé.

La rue des Claires est interdite aux poids lourds de plus de 3.5 tonnes dans les deux sens - signalé par des panneaux adéquats, ce qui n'empêche pas le non respect par certains routiers, ce qui nous amène à réfléchir au choix d'aménagement plus efficace du terre-plein central.

La température exceptionnelle de cet été ne rendait pas raisonnable la poursuite des travaux jardiniers du lotissement des Carreaux ni du carrefour de la rue des Claires.

Attendons une météo plus favorable.



Environnement

⇒ Conseil Communautaire:

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 27 juin 2019, la délibération n° 36 a été adoptée.

Délibération n° 36

Syndicat Mixte VAL ECO (Blésois):

- Adhésion du syndicat VAL DEM et du SMITOL d'Amboise au 1er janvier 2020 pour le traitement des déchets

- Approbation des nouveaux statuts

Rappel: La CCBVL adhère à VAL ECO pour les communes de Cour-sur-Loire, Maves, Mulsans et Villexanton

L'adhésion de VAL DEM (Vendômois) et du SMITOM d'Amboise au syndicat VAL ECO devrait permettre la mutualisation des moyens, la rationalisation des coûts et l'optimisation de la gestion de l'usine de valorisation énergétique ARCANTE, notamment dans la perspective du renouvellement de la délégation de service public au 1er juillet 2020.

Sécheresse:

L'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu pour la commune de Mulsans par arrêté ministériel du 16 juillet 2019, paru dans le Journal Officiel du 9 août 2019.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Bulletin Municipal du 2ème trimestre, au sujet du rappel des règles de bon voisinage.

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2017 impose les horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Comptant sur votre bienveillance.

Dépistage du cancer

En France,

*42 000 nouveaux cas de cancer du colon et 18 000 décès par an
60 000 nouveaux cas de cancer du sein et 12 000 décès par an.*

DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

«40% des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements»

↓

En favorisant



Alimentation
équilibrée



Activité
physique

En limitant



Tabac



Alcool

Retrouvez les conseils de prévention sur www.e-cancer.fr

En réalisant les dépistages organisés proposés par les pouvoirs publics

 ♂ ♀
**Cancer
colorectal**

Dépistage de 50 à 74 ans
Tous les 2 ans



Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit
dans 9 cas sur 10

 ♀
**Cancer
du sein**

Dépistage de 50 à 74 ans
Tous les 2 ans



1/8 femmes concernée par le cancer du sein
au cours de sa vie

 ♀
**Cancer
du col de
l'utérus**

2 moyens d'agir

- ▶ Vaccination : de 11 à 14 ans
- ▶ Dépistage : 25-65 ans,
tous les 3 ans (après 2 frottis réalisés
à 1 an d'intervalle)

Nous bénéficions de test de **dépistage gratuit**, ce qui est une chance inestimable par rapport à la politique de santé d'autres pays.

Pour être efficace le plus grand nombre d'entre nous doit participer - le diagnostic précoce de ces tumeurs assure un taux de guérison très élevé.

Ci-dessous, vous trouverez les taux de participation pour notre commune.

Participation aux dépistages organisés des cancers en 2017-2018 :

Département du Loir-et-Cher

Cancer colorectal

43,5%

Cancer du sein

60,3%

Commune de MULSANS

Cancer colorectal

41%

Cancer du sein

67%

C'est bien mais il faut encore faire mieux....

En principe tout habitant de 50 à 74 ans est contacté par le centre de dépistage.

Si ce n'est pas le cas, contactez: **CRCDC 41 - Dépistage de cancers :**

Par téléphone au 02 54 43 54 04

ou par mail: colorectal.41@depistage-cancer.fr



Don du sang

Jeudi 26 septembre

de 15h00 à 19h00

à la salle de la Brèche à Mer



L'Etablissement français du sang accueille les donateurs de sang tout au long de l'année.

Pour ce faire, il organise des collectes mobiles.

Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4.

A savoir pour donner son sang :

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg.

Ne pas venir à jeun, bien s'hydrater et se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Pourquoi un Géoportail de l'urbanisme (GPU) ?

Le Géoportail de l'urbanisme est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Cohésion des territoires (MCT) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il a été créé en avril 2016 pour accueillir en 2020 tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national.

Le Géoportail de l'urbanisme a pour mission de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique à tous les utilisateurs du site. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter pour le territoire qui les intéresse la réglementation d'urbanisme qui s'y applique. Il permet donc à la société civile de consulter et télécharger sur une même plateforme tous les documents d'urbanisme du territoire national.

Le GPU est donc une plateforme de diffusion conforme aux exigences de la directive européenne INSPIRE, qui favorise notamment la diffusion des données géographiques publiques, le partage et l'échange des données géographiques environnementales.

Les services offerts par le GPU

Le Géoportail de l'urbanisme permet notamment à chaque citoyen de :

- Consulter et imprimer tout ou partie des documents d'urbanisme (données géographiques et pièces écrites) du territoire national;
- Afficher en superposition des couches d'information (sélection des servitudes d'utilité publique, fond cadastral, photo aérienne, ...);
- En zoomant, faire apparaître et interroger le zonage ainsi que les prescriptions qui s'appliquent sur le territoire visualisé;
- Télécharger les données géographiques (zonages...) et littérales (règlement au format pdf);
- Et plus précisément localiser un terrain (recherche à la parcelle ou zoom de la cartographie);

Créer et diffuser sa propre carte (sélection des SUP à représenter, outils de dessin, ...).

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet:

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

PANNEAUPOCKET

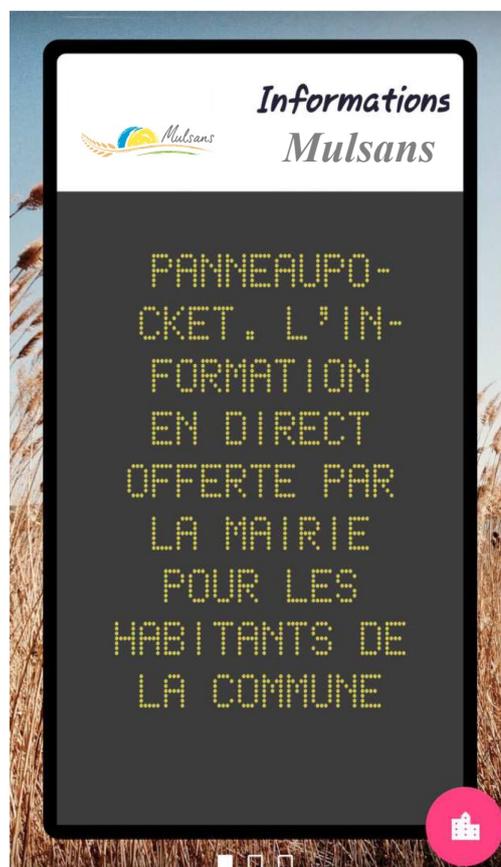
Restez connectés à votre commune, et recevez, dès aujourd'hui, les informations vous concernant.

Pas besoin de créer un compte, il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone.

La mairie y diffuse, en temps réel, ses messages de prévention ou d'alerte, ainsi que les évènements et activités concernant ses administrés.



FLASHEZ-NOUS !



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

**Le plan publique d'intervention (PPI) en cas
d'accident nucléaire à la centrale de Saint-Laurent
est étendu à votre commune**

Mardi 24 septembre à 18 h
salle du Foyer Rural

25 rue des Roches - La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine

Infos sportives

Le Samedi 15 Juin, l'Echo Sportif de Mulsans Tennis de Table fêtait ses 50 ans d'activité.



La journée a débuté par une exhibition de 2 joueurs de Vineuil évoluant en Nationale, Wilson HUART (numéroté 446ième joueur Français) et Sylvain HENRIOUX ainsi que 2 joueurs de Mer Guillaume LAVIE et Pierre DEMAISON.

Merci à eux pour leur gentillesse et leur bienveillance en échangeant quelques balles avec les joueurs du club

Puis est venu le temps des discours, celui du Président du Club Christel Sacré, de Mr le Maire Jannick Gerberon, des conseillers départementaux Mr Claude Denis et Mme Maryse Persillard et de Mr le député Pascal Brindeau.

Pour rappels :

Extrait du discours du Président du club après l'énoncé des personnes absentes excusées et les remerciements aux personnes présentes :

"Si on fête aujourd'hui les 50 ans du Club de Tennis de Table de l'Echo Sportif de Mulsans c'est grâce à ses créateurs : Claude MOULIN, André OUDIN, Roger GUERIN, Hubert THIERCELIN, Roger MOYER, Chantal GUILLARD et Ghislain LEBERT qui s'excuse de ne pas être avec nous aujourd'hui et dont je vais vous lire une partie de sa lettre :

"Il y a 50 ans, Claude Moulin, André OUDIN, Roger GUERIN, Hubert THIERCELIN et moi-même avons créé le club de ping-pong.

Merci à la municipalité de l'époque qui nous a aidé à démarrer (tables-moquette-lumière).

Merci aux clubs de Maves, Suèvres et Mer qui nous ont appris et éduquer à la pratique du ping-pong.

Nous avons vécu des grands moments finaliste Champion de Loir-et-Cher- 3 ou 4 équipes masculines et 1 ou 2 équipes féminines qui ont tous fait honneur au club. Un grand merci aux familles MOULIN et YVON pour leur présence physique et active au sein du club.

Dans les victoires comme dans les défaites l'ambiance était toujours agréable et les 2ièmes ou 3ièmes mi-temps étaient appréciables.

Voilà ce que je voulais vous dire et je vous souhaite à tous longue vie et à dans 50 ans.

Amicalement..."

Merci à Ghislain à qui je m'associe pour remercier la municipalité ancienne et l'actuelle qui nous soutient toujours ..."

Extrait du discours de Mr le Maire :

"Je me souviens, il y a 11 ans, nous fêtions les 40 ans d'existence du club de tennis de table la fin de mon discours de l'époque en 2008 se terminait par ces mots :

Mes plus vives félicitations à tous ceux qui ont su maintenir et consolider ce club et rendez-vous dans dix ans pour le cinquantième anniversaire.

Et bien voila nous y sommes, une décennie et un an de plus d'activités bien remplies par le club.

Bien souvent, les clubs sportifs dépassent rarement deux ou trois décennies de vie a cause de différents facteurs .

Aujourd'hui, je suis très heureux de constater, qu'après 50 ans d'existence , le club de tennis de table de Mulsans se porte bien, qu'il est toujours aussi actif et que contrairement à nous tous, il n'a pris aucune ride mais plutôt qu'il se régénère.

En effet, une partie des anciens est toujours là, mais de nouvelles recrues viennent rajeunir et étoffer les effectifs.

Mes plus sincères compliments à tous ceux qui ont œuvré durant toutes ces années pour perpétuer l'existence de l'association « ECHO SPORTIF DE MULSANS » et de sa section tennis de table.

Un petit retour en arrière sur la naissance de ce club en vous proposant la lecture du paragraphe "SOCIETE SPORTIVE" du bulletin communal de Mulsans paru en septembre 1968.

" on en parlait depuis plusieurs années.....

Suite.....

Les amateurs de tennis de table, souhaitant que s'organise à l'échelon communal, un club permettant une telle activité, c'est maintenant chose faite.

Après plusieurs réunions d'information sur l'opportunité et l'intérêt que pourrait présenter, pour les jeunes et les moins jeunes, la pratique du Ping-pong, une quinzaine de personnes semblant, dès le départ, être intéressées, le comité des fêtes apporte son concours financier pour l'achat du matériel soit 900 francs environ.

Il a été formé, dans la commune de Mulsans, une société sportive qui prend le titre : L'EVEIL SPORTIF DE MULSANS.

Après un vote à bulletin secret, le jour de sa fondation, le bureau est composé comme suit:

Président : Claude MOULIN

Secrétaire : Hubert THIERCELIN

Secrétaire adjoint : Roger MOYER

Trésorier : Ghislain LEBERT

Membres : Roger GUERIN - Joël YVON - André OUDIN - Marcel LHOMME - Chantal GUILLARD

Un règlement intérieur a été établi, prévoyant les cotisations, l'équipement, les jours et heures d'ouverture de la salle, ainsi que l'entretien de celle-ci:

Cet article paru en 1968 se termine ainsi : Souhaitons à cette initiative, le succès qu'elle mérite. Elle prouve que l'idée de vitalité est toujours présente chez nous à Mulsans.

Durant toutes ces années, plusieurs présidents se sont succédés : Claude MOULIN, Ghislain LEBERT, Patrick PEGUET, Tania PEGUET, Gaël YVON et aujourd'hui, Christel SACRÉ ainsi que plus d'une centaine de licenciés qui ont su au fil du temps maintenir un niveau de jeu honorable.

C'est, aujourd'hui, une bonne quinzaine de licenciés actifs qui s'entraîne régulièrement dans cette salle des sports de MULSANS et je m'en félicite.

La vie associative joue un rôle essentiel dans nos villages et permet à tous la possibilité de participer à la vie sociale et à l'animation de notre territoire.

Les associations, qu'elles soient festives, culturelles ou sportives resteront encore pour longtemps le lien le plus important entre les générations.

Elles favorisent le contact humain, elles sont un vecteur vers le respect des autres et la tolérance qui aujourd'hui, fait parfois défaut.

Toute ma reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé pour mettre en place cette belle journée, ou chacun à pu ou va découvrir les joies de ce sport et admirer les démonstrations époustouflantes des joueurs aguerris.

Toutes mes félicitations et encouragements aux joueurs, aux encadrants et au président du tennis de table de MULSANS qui, certes, jouent pour gagner, mais jouent toujours avec plaisir, et dans la convivialité.

Je n'oublie pas aussi, d'adresser mes plus vifs compliments à Tania PEGUET pour son implication dans ce sport que ce soit au niveau communal ou au niveau départemental .

Bravo à tous ceux qui, au fil des années, ont permis au tennis de table de MULSANS d'exister aujourd'hui. Vive le sport, vive le tennis de table de MULSANS"

Suivi, le temps des distinctions avec la remise des médailles du Département niveau Or pour Claude Moulin, Daniel et Alain Yvon.

Ainsi que la remise par la secrétaire du Club Tania Péguet des médailles commémoratives aux personnes qui ont participé à la vie du Club.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et le plateau repas, l'après-midi s'est poursuivi par le traditionnel tournoi.

Ci-joint le palmarès :

Toute catégorie : Nelson Amoussou

Jeunes (-14) : Romain Leroux

Féminine : Bénédicte Gautier

Fair Play : Kylian Yvon

La journée s'est terminée par une Paëlla préparée par un talent local maintenant reconnu Gaël Yvon. Merci à lui.

Infos pratiques pour la nouvelle saison 2019-2020 :

Réunion de rentrée le Mercredi 28 Aout à 20h30 Salle des Sports

Reprise des entrainements le Mercredi 11 Septembre à 18h30 (-14ans) et 19h30 (autres).



Etat Civil:



Naissances:

GUILLARD Léonie Kim-Lan

03/08/2019

GUIONNET Tiya Dominique Nathalie

05/08/2019

MARTINS Abel Adelino Francis

25/07/2019



Décès:

BARRAU Gilbert Jean Marie

02/07/2019

BOURGUOIN Gilles Daniel

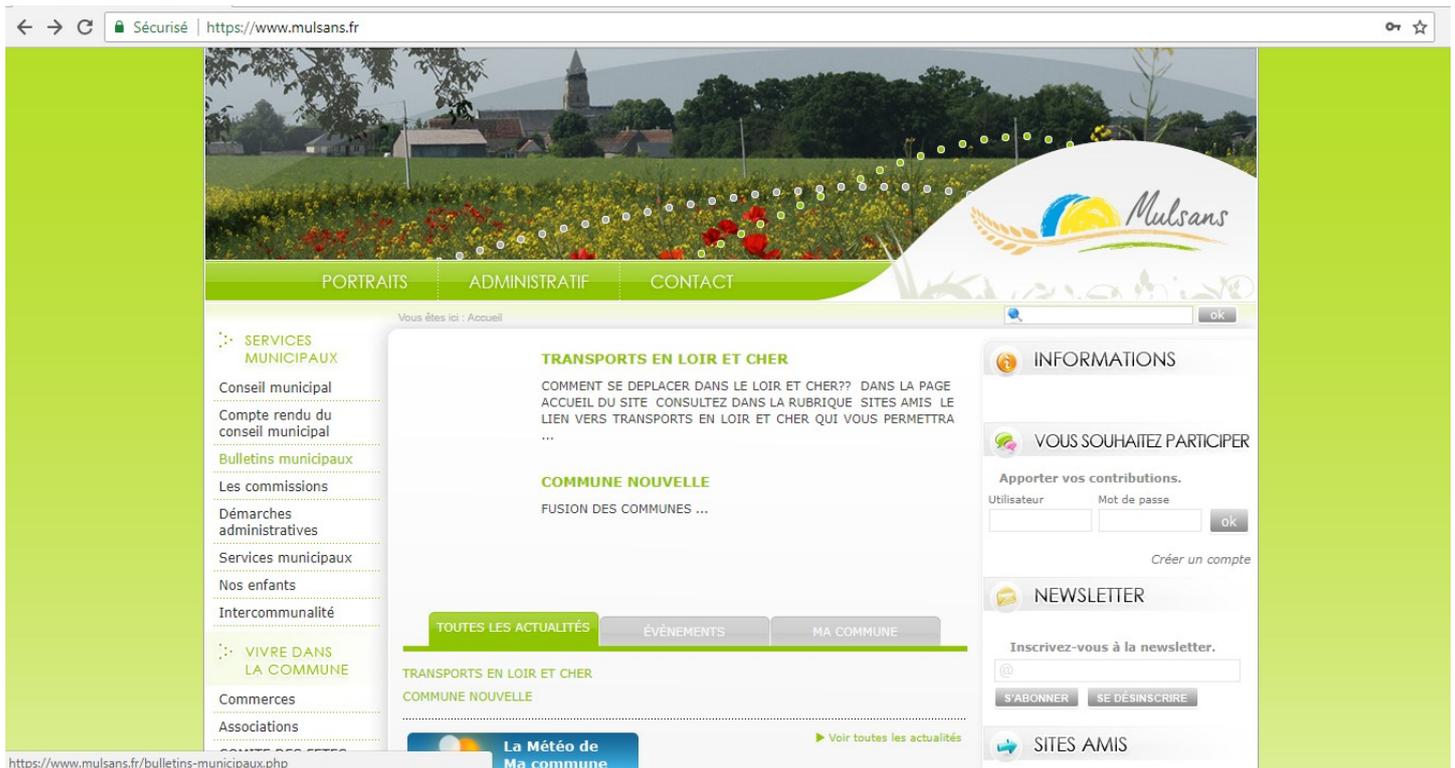
26/07/2019

Diffusion du Bulletin Municipal

La demande de réception du bulletin municipal par internet en lieu et place de la diffusion « papier » a conquis six foyers. Il faut continuer dans ce sens, il n'est pas trop tard pour adhérer à cette démarche écolo-économique.

Une nouvelle étiquette est apparue sur certaines boîtes aux lettres, elle signale que conformément à la demande des intéressés, le bulletin municipal papier ne sera plus distribué.

Nous vous rappelons que tous les bulletins municipaux sont consultables sur le site internet de la commune <https://www.mulsans.fr>



Inscription Réception du Bulletin Municipal par internet

Coupon réponse à déposer ou envoyer à la mairie:

Mr Mme

Nom:Prénom:

Adresse:

Mail:@.....

Maison de Services Au Public

Nous vous rappelons que la Maison de Services au Public est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives auprès de divers organismes:

- * La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- * La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- * La Mutuelle Sociale Agricole
- * Le Pôle Emploi
- * La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
- * La mission locale du Blaisois
- * La Direction Générale des Finances publiques (DGFiP) pour les déclarations de revenu

- * La Préfecture pour les cartes grises, permis de conduire.

PASSAGE À MULSANS (MAIRIE) de 14h00 à 17h00

- Mardi 24 septembre 2019
- Mardi 22 octobre 2019
- Mardi 26 novembre 2019

Contact: **Caroline SODOYER**
msap@beaucevalde Loire.fr
ou au 06 77 16 46 94

Il est cependant possible de bénéficier des services de la MSAP en dehors de sa commune de résidence en cas de problème « URGENT ».



DATES A RETENIR

Visite des Châteaux de
Cheverny et Talcy

Du 21 sept. au 20 oct.

Visite gratuite

Concours de pétanque

Samedi 28 septembre

Organisé par le Comité des
fêtes de Mulsans

La cérémonie commune

du 11 novembre 2019

aura lieu à Mulsans

Concours de belote

Dimanche 24 novembre

Arbre de Noël

Dimanche 15 décembre